Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DIRECTION DE L'EAU

Service Central d'Hydrométéorologie
et d'Appui à la Prévision des Inondations

affaire suivie par : Jean-Michel Soubeyroux
tel : 05.34.63.85.59
fax : 05.34.63.85.78
réf. :
mél : jean-michel.soubeyroux@schapi.ecologie.gouv.fr

Toulouse, le 1er Février 2005

Le chef du SCHAPI

à

Mesdames et Messieurs les DIREN

Mesdames et Messieurs les chefs de projet SPC

objet : Mise en œuvre technique du marché national « stations hydrométriques »

Ref : Courrier du Directeur de l'Eau du 04 Janvier 2005.

Le marché national pour l'acquisition de stations hydrométriques a été notifié par le Directeur de l'Eau le 23 décembre dernier à la société Paratronic pour les 2 lots « basse consommation » et « fonctionnement intensif ». Le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations est chargé avec l'appui de l'Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels, de coordonner la bonne exécution technique de ce marché.
L'objet de cette note est de vous informer de l'organisation des phases de réception, de déploiement et suivi des matériels ainsi que du planning prévisionnel de l'opération.

Je vous rappelle que la convention de prix comprend 2 types de station :

- station mini CPL satisfaisant aux exigences relatives à la basse consommation
- station CPL adaptée aux problématiques de fonctionnement intensif et de transmission multiple

Une documentation technique non contractuelle est jointe à cette note par courrier électronique pour vous apporter un maximum d'informations sur les performances et les fonctionnalités de ces 2 stations développées sur la même plateforme matérielle.
Conformément à la convention de prix, la mise en œuvre du marché est prévue de se dérouler en deux phases, dont le calendrier a été validé avec la société Paratronic le 11 Janvier dernier.

Phase 1 : Réglage du matériel (Echéance fin mars 2005) :
Cette phase permet à l'entreprise retenue de finaliser les adaptations nécessaires de son matériel aux spécificités du marché. La mise au point de la station CPL n'est pas totalement achevée à ce jour même si les développements sont très avancés et qu'un prototype a pu être présenté au salon Pollutec à Lyon début décembre.
La recette usine de la partie matérielle, hors module d'extension est prévue pour la mi-Février tandis que les développements logiciels sont prévus d'être achevés pour la fin mars 2004.
La fin de réglage du matériel sera notifiée par la société Paratronic via le SCHAPI.

Par ailleurs, il est prévu de réaliser un maximum de tests centralisés avant le déploiement du matériel sans impacter sur le calendrier de l'opération.
Il a été ainsi convenu que la société Paratronic mette à disposition de l'INERIS dès la mi-Février plusieurs prototypes de la station CPL pour procéder aux vérifications de la conformité du matériel aux exigences du CCTP. Ces essais se dérouleront majoritairement dans le laboratoire de l'INERIS qui avait été mis au point pour la certification des matériels du standard PLQ2000. Des tests complémentaires sur le terrain seront organisés par l'INERIS en s'appuyant sur les compétences des services de maintenance des DIREN selon les besoins et leur disponibilité.
Cette phase de tests est prévue sur une période d'environ 4 semaines et sera menée en parallèle à la mise au point finale de la station.

Phase 2 : Déploiement des matériels (mai 2005 _ Décembre 2007)
Dans le cadre de la passation de marchés locaux se référant à la convention de prix (cf circulaire du directeur de l'eau du 04/01/2005), vous pourrez dès la notification de fin de réglage établir vos bons de commande pour l'acquisition du matériel en indiquant le type et le nombre de voies de mesure souhaitées ainsi que leur paramétrage. La configuration du matériel sera réalisée en usine par la société Paratronic.
La convention de prix prévoit également des prestations en option en matière d'intervention sur site pour l'installation de stations ou l'utilisation du matériel.
Il est exigé dans le cadre du marché national une production minimum de 50 stations par mois et par lot. En cas d'incapacité à satisfaire l'ensemble des commandes reçues, la société Paratronic doit informer le SCHAPI afin d'identifier les commandes prioritaires en relation avec les DIREN de bassin.

Au-delà des dispositions du marché, le SCHAPI a prévu avec l'INERIS dans le cadre du programme annuel d'activités 2005, un appui technique aux services déconcentrés dans les domaines suivants :

- Assistance technique à la préparation des commandes du marché.
- Assistance à la rédaction des cahiers des charges pour l'expression des besoins concernant les périphériques (capteurs, modems, alimentation, batterie).
- Diffusion d'une procédure de tests simplifiés destinée à faciliter la réception du matériel.
- Gestion d'un site internet spécifique au marché permettant un accès sécurisé :
    - aux informations techniques (versions, problèmes techniques et corrections).
    - A un club utilisateurs « stations hydrométriques » regroupant les actualités de la station et un forum des utilisateurs

  Ce site sera ouvert courant Février par l'INERIS.
- Formation à l'utilisation des stations en collaboration avec l'IFORE : 2 sessions programmées sur Paris en 2005 : 11/13 Mai et 28/30 Septembre

Sans attendre la possibilité effective de passer les commandes des stations, il nous apparaît intéressant de vous proposer un soutien à l'établissement de vos projets de modernisation des réseaux pour examiner l'ensemble des équipements concernés: liste des sites à créer ou moderniser, types de capteur à connecter, autres périphériques à réutiliser ou acquérir, contraintes de génie civil, compatibilité avec les frontaux actuels.

Il est à noter également qu'un comité de suivi du marché regroupant le SCHAPI et les DIREN de bassin permettra d'examiner à un rythme semestriel, le bon déroulement du marché et de proposer les mesures d'accompagnement nécessaires. Il examinera et validera les demandes d'évolution du matériel qui pourraient apparaître.

L'efficacité des actions de coordination mises en place pour ce marché nécessite de pouvoir disposer au niveau central d'un maximum d'informations sur les commandes passées et les retours de terrain. Il vous est donc demandé de mettre le SCHAPI en copie systématique de toute correspondance avec la société Paratronic (y compris la notification des marchés locaux et l'émission des bons de commande) et de nous faire part de toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre pratique du matériel.

Vos correspondants sont : Au SCHAPI : Jean-Michel.Soubeyroux@schapi.ecologie.gouv.fr A l'INERIS : Christophe.Josserand@ineris.fr

Par ailleurs, Paratronic a créé une adresse mail spécifique aux échanges avec les services dans le cadre de ce marché : cpl@paratronic.fr

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions techniques particulières.

Le chef du service

Jean-Michel TANGUY

Signé